

Maquette de formation

Mention : Master Management des Systèmes d'Information

Parcours :

Année : Master 2

Semestre	UE / EC?	Intitulé	Nature de l'UE ou EC (obligatoire, au choix, facultatif)	Si cours communs indiquer l'ensemble des formations concernées	CM	TD	heures face à chaque étudiant	Coeff de CC	ECTS (par UE)
S9	UE	Systèmes d'information avancé					0	6	12
	EC	Connaissance du monde professionnel	Obligatoire		28	28	56	3	
	EC	Protection des systèmes et cybersécurité	Obligatoire		24	18	42	3	
	UE	Strategy and Organisation					0	6	12
	EC	Process and decision	Obligatoire		28	21	49	3	
	EC	Information technology & global competition	Obligatoire		19	16	35	3	
	UE	Consultance					0	3	6
	EC	Recette / cahiers de test	Obligatoire		10	4	14	2	
	EC	Gestion de projet SI	Obligatoire		10	4	14	1	
S10	UE	Modélisation et usages des TIC					0	3	6
	EC	Modélisation des Systèmes d'Information	Obligatoire		10	4	14	1	
	EC	IS Behaviors	Obligatoire		14	14	28	2	
	UE	Transformation des organisations					0	3	6
	EC	Change Management	Obligatoire		14	21	35	1	
	EC	Manager l'agilité	Obligatoire		14	7	21	1	
	EC	Comportements organisationnels	Obligatoire		10	4	14	1	
	UE	Digitalisation et business models					0	3	6
	EC	Stratégies digitales et Projets de digitalisation	Obligatoire		14	14	28	1	
	EC	Data Marketing	Obligatoire		10	4	14	2	
	UE	Projet professionnel (Alt ou FI)					0	3	3
	EC	Alt-RETEX	Obligatoire		0	35	35	3	
	EC	Fi-Challenge Professionnel	Obligatoire		7	14	21	1	
	EC	Fi-Projet SI entreprise en autonomie	Obligatoire		0	4	4	2	
	UE	Insertion professionnelle (Alt ou FI)					0	9	9
	EC	Fi-Stage	Obligatoire			2h/étudiant	0	9	
	EC	Alt-Suivi mission Alternant	Obligatoire			13h/etudiant	0	9	
				F initiale	212	173	385		60
				F alternance	205	194	399		

Toutes les matières sont évaluées en Contrôle Continu (CC) de chacune des matières tient compte des travaux remis ou présentés à l'enseignant et de la participation de chacun des étudiants.

L'enseignant, en concertation avec les responsables pédagogiques, décide de la possibilité de rattrapage et de sa forme suite à la justification d'absence sous 8 jours.

Les étudiants en M2 MSI ont :

- Une note plancher à 10/20 sur toutes les UE.

- Une note plancher à 10/20 pour les 2 UE professionnelles : UE projet professionnel et UE insertion professionnelle

REDOUBLEMENT : Le jury se prononcera souverainement sur la possibilité ou non de redoubler .

La décision du jury apparaît sur le relevé de notes par la mention « non admis à redoubler ou "admis à redoubler" .

Au sein du M2 MSI, les UE sont définitivement acquises en cas de redoublement et capitalisables dès lorsque l'étudiant.e y a obtenu la moyenne.

Une UE est obtenue si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20, une UE acquise ne peut être repassée.